de la couronne, et fait disparaître cette balance qui a maintenu l'équilibre entre les deux pouvoirs depuis que des institutions représentatives ont

été introduites dans cette colonie.

"Troisièmement.—Parce que la mesure actuelle tend à l'anéantissement de la responsabilité exécutive; à l'adoption d'une constitution écrite; à l'élection de l'officier le plus haut placé de la couronne; et à la séparation du Canada de la mèrepatrie.— (Signé,) P. B. Du Blaquière, John Hamilton, Ghorge J. Goodhub, Wm. Widmen, James Gordon, J. Ferrier, R. Mathieson, G. S. Boulton, et Walter H. Diorson."

Ainsi done, hons. messieurs, le changement eut lieu en dépit de tout ce que nous avons pu faire. Je repoussai alors le changement Projeté d'après la propre idée que je m'en étais faite, car, ainsi que plusieurs hons. messicurs, je n'avais pas de commettants à consulter, et c'est encore de la même manière que je m'oppose au projet en dis-Je n'objecte pas aussi fortement aux détails de la mesure que certains hons. messieurs, parce que je tiens compte du nombre de personnes qui ont pris part à la conférence et de la capacité de ces personnes; je ne voudrais pas, par conséquent, avoir la témérité de prendre la parole pour indiquer une erreur ici, une erreur là, quand même Je trouverais réellement des erreurs dans ces détails, à moins donc d'être convaincu que non seulement je possède un jugement plus sain qu'elles, mais encore que je suis plus qu'elles au fait de toutes les circonstances qui ont donné lieu à la question, soit directement ou indirectement. Mais, hons. messieurs, laissez moi vous demander qui va le plus se ressentir de ces changements? Le peuple canadien, et cela étant, il me semblerait juste que nous ayions au moins le droit de nous prononcer sur ce qui nous concerne aussi directement. (Ecoutez ! écoutez !) Cela me semble une manière logique d'envisager la question ; je revendique aussi pour moi le droit d'exercer mon propre jugement dans la mesure des facultés que la Providence à bien voulu me donner, car je crois de mon devoir de me prononcer et d'inscrire mon vote selon que ma conscience me guide, et cela afin que tant que je vivrai je puisse être satisfait de la conduite que j'aurai tenue comme membre de ce conseil. (Ecoutes ! écoutes!) Jamais je ne oroirai que certains hons, membres qui se sont prononcés contre la continuation du système électif appliqué à certe chambre ont pu le faire avec la même satisfaction qu'ils éprouvèrent jadis en plaidant en taveur de l'introduction de cu système. Je me souviens parfaitement d'avoir

dit, lorsque je reconnus que l'on était déterminé à appliquer le principe électif à cette chambre : messieurs, si ce principe est bon dans un cas, il doit l'être dans l'autre; rendons aussi la charge de l'orateur élective. Non, non, cela ne ferait pas, me fut-il répondu. C'est du républicanisme que vous voulez-là. On ne voulut pas consentir à ce que cette charge devint élective; le gouvernement eut perdu là une occasion d'exercer son patronage. Depuis ce temps les fonctions d'orateur sont devenues électives, et la chambre doit en conséquence admettre que j'avais alors raison. Je m'opposais à ce que cette chambre devint élective, mais une majorité réussit à lui appliquer ce principe, et voilà maintenant que l'on veut reconférer à la couronne le droit de nommer à ce conseil; de sorte que lors du premier changement j'avais aussi raison de m'y opposer. (Reoutez! écoutez! et rires.) Lorsqu'il fut proposé d'accorder trois millions au chemin de fer Grand Trone, je vis qu'au fond de tout cela existait un but politique, et je votai contre ce crédit. Je m'opposai de même aux octrois faits aux voies ferrées d'Arthabaska et de Port Hope à Peterboro, parce que je considérai que c'étaient là autant de moyens commodes d'acquérir des adhérants en chambre sous le prétexte d'obtenir des fonds pour le Grand Tronc. Ces embranchements furent dénommés voies d'alimentation (seeders), mais moi je les ai appelés des gouffres (suckers), trouvant que cette qualification leur allait beaucoup mieux. (On rit.) Et je me sens fier d'avoir tenu cette conduite à l'égard de ces questions. Je suis prêt à admettre qu'au point de vue matériel le Grand Tronc est très avantageux à la province, mais je crois qu'on paie un peu trop cher le siflet qu'il fait entendre. Hilarité.) Sachant combien nous a coûté cette voie ferrée qui traverse la plus belle partie du pays, je suis disposé à me montrer très prudent à l'égard de la construction du chemin de fer intercolonial. (Ecoutes! écoutes!) J'ai été souvent à même de connaître la valeur des renseignements de mon hon. ami (M. Ross), et j'aime à me tonir assez près de lui, car si je sors de la voie, il a cette heureuse faculté de pouvoir m'y remettre. Je lui demanderai done si dans ses observations de cette après-midi, il a ou non voulu dire que depuis l'Union le peuple n'avait pas demandé que la chambre haute deviat élective?

L'Hon. M. ROSS-Fai dit que le peuple